



REPUBLIQUE DU NIGER
FRATERNITE – TRAVAIL – PROGRES
**MINISTRE DE LA COMMUNICATION, DES POSTES
ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE**
ASSOCIATION DES RADIOS CLUBS DU NIGER
(ARCN)

BP: 605 Tel: 20 75 55 03/96307142/94127429
Email: lesradioclubs@gmail.com



Association des Radio-Clubs du Niger

Guide de Création d'un Club d'Écoute et d'Éducation Civique (CEEC)



Introduction

Ce guide est conçu pour accompagner les communautés et les partenaires de l'ARCN dans la création et l'animation efficace des Clubs d'Écoute et d'Éducation Civique (CEEC).

Les Clubs d'Écoute et d'Éducation civique (CEEC) sont des espaces communautaires créés par l'ARCN et animés par des citoyens sans distinction de sexe, d'ethnie, de croyances religieuses ou politiques en vue de :

- **Promouvoir une écoute collective active et critique des productions radiophoniques de l'ARCN diffusés sur la voix du Sahel (RTN), les radios communautaires partenaires et ses différentes pages digitales ;**
- **Favoriser l'éducation civique et citoyenne à travers les dialogues communautaires ;**
- **Stimuler l'engagement citoyen local, notamment chez les jeunes, les femmes avec un accent particulier sur les populations rurales ;**
- **Promouvoir les dynamiques locales à travers la valorisation des savoirs locaux et des initiatives communautaires ;**
- **Encourager l'auto-organisation communautaire autour de problématiques locales ;**

I. Étapes de création d'un CEEC

Étape 1 : Sensibilisation de la communauté

Organiser une rencontre d'information dans le village ou quartier ciblé pour présenter l'ARCN, le concept des CEEC, ses objectifs et les résultats attendus. Identifier les personnes intéressées à participer.

Étape 2 : Constitution du groupe d'auditeurs

Former un groupe de 10 à 25 personnes issues de différentes couches sociales : jeunes, femmes, leaders communautaires, enseignants, etc. La diversité favorise un dialogue riche et inclusif.

Étape 3 : Désignation d'un(e) facilitateur(trice), responsable du CEEC et de son adjoint

Le facilitateur est chargé d'animer les sessions du CEEC. Il ou elle doit être formé(e) par l'ARCN ou une radio-club accompagnante, savoir lire et écrire, et avoir des qualités d'écoute et de neutralité.

Étape 4 : Mise à disposition du matériel

Le CEEC a besoin au minimum d'un poste radio, d'un cahier de compte-rendu, de stylos et si possible d'un espace calme et accessible pour les réunions.

Étape 5 : Programmation des écoutes

Fixer les jours et heures de réunion selon la disponibilité des membres et les horaires de diffusion des émissions. Les CEEC peuvent aussi écouter des émissions enregistrées.

Étape 6 : Animation des sessions

Chaque séance comprend :

- Une écoute collective d'une émission radiophonique ;
- Une discussion sur la thématique centrale, les messages clés, les opinions des participants ;
- Une identification des actions à entreprendre (sensibilisation, plaidoyer, action collective) ;
- La rédaction d'un compte-rendu dans le cahier du CEEC.

Étape 7 : Suivi et accompagnement

Les radios clubs, les partenaires ou les coordinateurs de l'ARCN assurent un suivi régulier : visites, collecte de données, évaluations et appui au fonctionnement régulier du CEEC.

II. Rôles des principaux acteurs

- Tout membre d'un CEEC doit : Participer activement au fonctionnement régulier du CEEC, exprimer leurs opinions, mener des actions communautaires ;
- Facilitateur(trice) : Préparer, animer et rapporter les séances ;
- Radio-club : Assure la liaison avec l'ARCN, fournit les émissions, transmet les fiches de suivi ;
- ARCN : Forme, équipe, coordonne, capitalise les résultats.

III. Ressources nécessaires

- Poste radio avec des piles ou source d'alimentation ;
- Cahier de compte-rendu ;
- Fiches de suivi ;
- Émissions audio (en direct ou enregistrées) ;
- Guide d'animation (fourni par l'ARCN).

IV. Conclusion

Les CEEC sont des cadres d'échange mis en place pour renforcer l'engagement citoyen à la base. Leur succès repose sur la motivation, l'engagement volontaire des membres, la qualité de l'animation et l'accompagnement de l'ARCN.

Date de la dernière mise à jour : Janvier 2025

Le Secrétaire Général